

Imaginons Saint-Armand...

Soirée d'échanges sur le projet communautaire
« Nouveaux horizons à Saint-Armand »

10 août 2009

Bienvenue et merci
d’être avec nous ce soir!

Le comité du projet

- CLAUDE BÉÏQUE
- LYNN BOOMHOWER
- FRANCINE CHABOT
- MARION DEUEL
- JEANINE LASKAN
- TINY VANDERVALK
- CLÉMENT GALIPEAU, conseiller municipal
- JEAN TRUDEAU, initiateur du projet

Imaginons Saint-Armand...
Déroulement de la soirée

PRÉSENTATION DU PROJET : 20 min.

- Le projet communautaire « Nouveaux horizons à Saint-Armand »
- Le programme fédéral « Nouveaux horizons pour les aînés »
- Le sondage et ses résultats : participation et information -- Questions
- Mode de fonctionnement et Échéancier

ATELIERS - PROPOSITIONS D'ACTIVITÉS : 1 h.

- Regroupements à partir de vos intérêts
  - Selon les domaines d'activités du sondage
  - Quelles activités aimeriez-vous organiser en 2010?

.... **Pause : 20 min.** ....

PLÉNIÈRE - CONSENSUS SUR LES ACTIVITÉS : 1 h.

- Quelles activités? Par qui? Admissibilité? Défis à prévoir? Consensus?
- Prochaine étape : rencontre avec les comités des activités

Nouveaux horizons à Saint-Armand
Le projet, en bref

- OBJECTIF - Créer des activités communautaires à Saint-Armand dans le cadre du programme du gouvernement fédéral « **Nouveaux horizons pour les aînés** » et profiter d'une subvention pouvant aller jusqu'à 25 000 $.
- MOYENS - Sondage, formation de comités, soirée « Imaginons Saint-Armand », réunions fréquentes, consultation et information continue, recherche d'appuis et de partenariats...
- GRANDES ÉTAPES (vers la demande de subvention) -
  - ✓ plan d'action, appui du Conseil
  - ✓ sondage, formation du comité, orientations
  - ✓ **soirée d'échanges sur le sondage; choix des activités**
  - ‣ **planification des activités; rédaction du projet**
  - ‣ **présentation publique le 8 sept. (assemblée du Conseil)**
  - ‣ **envoi de la demande de subvention (10 septembre)**

Imaginons Saint-Armand!
Le monde impliqué dans le projet

- Le **Conseil municipal** : bénéficiaire de la subvention
  - Plein appui au projet
    Clément Galipeau, responsable du dossier
  - Soutien technique et financier pour l'avant-projet
    Local et mobilier, traduction, impression, frais de poste
- Le **comité du projet** : conception, planification, animation, communication, soutien, supervision...
- Les **comités des activités** : plan de travail, budget prévisionnel, recrutement, organisation, information
- Le **monde de Saint-Armand** : information et consultation aux principales étapes; tout citoyen, citoyenne peut assister/participer aux réunions des comités

« Nouveaux horizons pour les aînés »
Le programme fédéral, en bref

OBJECTIFS (POUR LES AÎNÉS)

- Promouvoir la participation des aînés à leur collectivité
- Encourager les aînés à contribuer au mieux-être social de leur collectivité en utilisant leurs compétences, leur expérience et leur sagesse

OBJECTIFS (POUR LA COLLECTIVITÉ)

- Renforcer les capacités communautaires
- Contribuer au développement et au maintien des habiletés et des compétences personnelles tout en favorisant le transfert des savoirs et des connaissances des personnes aînées

« Nouveaux horizons pour les aînés »

Conditions d'admissibilité au programme

- Être principalement conçu, mené et exécuté par des aînés
- Amener les aînés à contribuer au mieux-être social de la collectivité en transmettant leurs compétences et expériences
- Être sans but lucratif; viser le long terme (auto-financement)
- Répondre directement à des besoins locaux : s'adresser à tous les membres de la collectivité, particulièrement ceux qui en ont le plus besoin
- Organiser de nouvelles activités qui évitent tout dédoublement
- Encourager le travail bénévole des personnes de tous âges
- Faire preuve d'originalité; favoriser l'innovation
- Miser sur le partenariat et la collaboration avec d'autres groupes
- Avoir une durée maximale de 12 mois
- Ne pas dépasser le financement offert (25 000,00 $)

Nouveaux horizons à Saint-Armand
Le sondage et ses résultats

- 44 répondants;
  un nombre suffisamment représentatif de notre collectivité
- Comité du projet : compilation, analyse des résultats et choix des orientations avec ceux et celles qui viennent y assister aux réunions
- Publication des résultats : par courriel ou via le site Web de la municipalité; **résultats publiés par domaines pour discussions en atelier**
- *N.B.* - Les résultats et suggestions qui visent des aspects de la vie à Saint-Armand mais ne sont pas admissibles au programme seront acheminés à qui de droit par le comité du projet : Conseil municipal, MRC, CSSS La Pommeraie, Organisme de bassin versant baie Missisquoi, etc.
- Les répondants qui ont donné leur adresse de courriel reçoivent périodiquement de l'information sur l'évolution du projet; vous pouvez nous laisser votre adresse si vous désirez ajouter votre nom à la liste.
- Une section du site Web de la municipalité est consacrée au projet.

« Nouveaux horizons à Saint-Armand »
Échéancier d'ici le 10 septembre 2009

- Semaine du 10 août : consultation publique - choix des activités - plan d'action pour chaque activité du projet
- Semaine du 17 août : planification des activités, recherches, états financiers prévisionnels, démarches (appuis et partenariats), etc.
- Semaine du 24 août : rédaction du projet en collaboration
- Semaine du 31 août : Dépôt du projet préliminaire au Conseil municipal - Rédaction finale du projet et de la demande de subvention
- Semaine du 7 septembre : présentation publique (Assemblée du Conseil municipal)
- 10 septembre 2009 : envoi de la demande de subvention
- (2010 : réalisation du projet)

- Accusé de réception par le gouvernement du Canada dans les 8 semaines suivant la demande
- Approbation du projet pour fins de subvention par le gouvernement

« Nouveaux horizons à Saint-Armand »
Mode de fonctionnement

- Il s'agit d'un projet d'initiatives communautaires, donc public et ouvert à tous les membres de la communauté. Le projet est administré par le Conseil municipal.
- La population de Saint-Armand est consultée à toutes les grandes étapes du projet. L'information concernant le projet et les activités -- y compris l'information financière -- est disponible sur le site Web de la municipalité et peut être obtenue par courriel ou au bureau municipal.
- Le comité du projet est composé de volontaires bénévoles; toute personne peut s'y joindre en tout temps à la seule condition de participer le plus assidûment possible aux réunions; toute personne de Saint-Armand peut assister aux réunions et participer aux discussions sans faire partie du comité. Les décisions du comité se prennent par consensus. Les comités des activités fonctionnent de même, sous la supervision du comité du projet.
- Le premier mandat du comité du projet : élaborer un projet d'activités qui répond aux besoins de la population de Saint-Armand et aux critères d'admissibilité du programme. Son deuxième mandat (en temps et lieu) : assurer la réalisation du projet en aidant les comités des activités à réaliser

Et maintenant, imaginons Saint-Armand en 2010...

En ateliers

- Lire les résultats du sondage de votre domaine d'activités.
- Parmi ce qui est proposé, une activité fait-elle consensus?
- Tour de table : Est-ce que j'aimerais pratiquer cette activité? Est-ce que je suis prêt à participer à son organisation?
- Comment cette activité rejoint-elle les objectifs du programme?
- À quoi faut-il penser pour que l'activité soit offerte à Saint-Armand l'an prochain; comment recruter suffisamment de participants?

En plénière

- Quelles activités font consensus?
- Lesquelles devrait-on inclure dans la demande de subvention?
- Et pour les autres, quelles sont les autres sources de financement.

Des questions?

…

DISCUSSIONS
EN ATELIERS

Quelles activités
aimeriez-vous organiser?